

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR M. JEAN-GUY TALAMONI

Au nom du Groupe «CORSICA LIBERA »

OBJET : SPORTING CLUB DE BASTIA.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

La Commission de discipline de la ligue de football professionnel a pris, comme vous le savez, une décision proprement scandaleuse à l'encontre du Sporting Club de Bastia, pour des faits dans lesquels le club est indiscutablement victime et non agresseur.

Cette décision, qui transpire – il est cette fois difficile de le nier – le racisme anti-corse le plus abject, intervient alors qu'il y a quelques semaines seulement, un autre club insulaire, le GFCOA, a été lourdement sanctionné pour des incidents qui, d'ordinaire, sont loin d'entraîner de telles conséquences.

Ce problème, compte tenu de sa nature et de son ampleur, ne doit pas être uniquement traité dans le cadre des instances du football.

Certaines collectivités s'en sont d'ailleurs saisies, comme le Conseil Général de la Haute-Corse.

Notre Collectivité Territoriale, en charge des intérêts matériels et moraux de la Corse et des Corses, se doit de toute évidence d'intervenir énergiquement.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Monsieur le Président du Conseil exécutif, les initiatives que vous comptez prendre pour exiger, d'une part que le SCB soit rétabli dans ses droits, et d'autre part que cessent ce type de dérives au préjudice de la Corse.